



SARL VERTON IMMOBILIER au capital de 8000 euros
RCS de Rennes 948383096
Siège social : 2 avenue d'Ouessant 35170 BRUZ
Tél : 0223052871 - E-mail : bruz@laforet.com

Ventes — Barème à compter du 02/05/2023

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 49.999 €	4 900€
De 50.000 à 99.999€	5 900€
De 100.000 à 199.999€	5.9%
De 200.000 à 299.999€	5.5%
De 300.000 à 499.999€	4.9%
De 500.000 à 699.999€	4,5%
Au-delà de 700.000€	3.9%

Ces honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

*Cas particulier honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations — Barème à compter du 02/05/2023

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi 11⁰ 89-462 du 06/07/1989 :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- Etat des lieux d'entrée ou de sortie : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur.
- Honoraires d'entremise et de négociation : 100 €TTC.
- Bail Habitation ou avenant au bail : 200 €TTC à la charge du demandeur.
- Bail pour Garage et box : 60 €TTC à la charge du bailleur.

Immobilier commercial

Les honoraires sont calculés sur la base de 10% €HT des loyers mensuels HT cumulés de la période triennale (36 mois), une TVA de 20% sera appliquée.

La rédaction d'un bail professionnel ou commercial, un cout forfaitaire de 950 €TTC.